

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE
D'AMENAGEMENT, DE GESTION ET DE
VALORISATION DU BASSIN DE LA BRESLE**

N°2020-39

<p>OBJET :</p> <p>Election des membres supplémentaires pour siéger au bureau du comité syndical du SMAB</p>	<p>L'an deux mil vingt,</p> <p>Le 22 Septembre à 9h30, les membres du Comité syndical légalement convoqués, se sont réunis à AUMALE, sous la présidence de Mme LUCOT-AVRIL.</p> <p><u>Membres titulaires présents</u> : M. Firmin BOUCRY, M. Gérard CHAIDRON, M. Franck CORDIER, M. Olivier GENTY, M. Thierry HEBERT, M. Gérard LECUIR, Mme Virginie LUCOT-AVRIL, Mme Colette MICHAUX, M. Jean-Claude QUENOT, M. Christian ROUSSEL.</p> <p><u>Suppléants présents et remplaçants des titulaires pour les votes</u> : M. Christophe BLAMPOIX, M. Jacky LAMURÉ, M. Yves BEAURAIN.</p> <p><u>Membres titulaires absents/excusés</u> : M. David BLONDIN (suppléé par M. BLAMPOIX), M. William BOUS (suppléé par M. BEAURAIN), M. Jean-Manuel BUQUET (suppléé par M. LAMURÉ), M. Arnaud DECHEZELLES.</p> <p><u>Election des membres supplémentaires pour siéger au bureau du comité syndical</u></p>
<p>DATE DE LA CONVOCATION :</p> <p>23/07/2020</p>	<p><i>-Vu l'arrêté préfectoral du 20/12/2019 portant création du syndicat mixte ainsi que les statuts qui y sont annexés,</i></p> <p><i>-Vu l'article L2122-7 du CGCT,</i></p> <p><i>-Vu l'article 5211-10 du CGCT,</i></p> <p><i>-Vu la délibération n°2020-03 du SMAB,</i></p> <p>Mme la Présidente invite les membres du comité syndical à procéder à l'élection des deux membres supplémentaires pour siéger au bureau et pour cela demande aux candidats de se faire connaître.</p>
<p>NOMBRE DE TITULAIRES : 14</p> <p>En exercice 14</p> <p>Présents 13</p> <p>Votants 13</p>	<p>Monsieur ROUSSEL et Mme MICHAUX font acte de candidature.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>A l'unanimité, il est décidé de voter ce choix, à mains levées.</i></p> <p>Tous les délégués titulaires présents ont pris part au vote. Ils ont, à cet effet, exprimer leur voix pour ce 1^{er} tour de l'élection des membres supplémentaires siégeant au bureau.</p> <p><input checked="" type="checkbox"/> <i>Avec 0 bulletin "NUL", 0 vote "CONTRE" et 13 votes "POUR", la majorité absolue étant atteinte dès le 1^{er} tour, Mme LUCOT-AVRIL déclare que sont élus en tant que membres supplémentaires du bureau, M. ROUSSEL et Mme MICHAUX.</i></p>

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat
Acte exécutoire le : 05/10/2020
la Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

**Pour extrait conforme,
la Présidente du Syndicat,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL**

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.c

**SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESLE (SMAB)**
3, rue Soeur Badiou - 76390 AUMALE
Tél. : 02 35 17 41 55 www.eptb-bresle.c